

Extrait du FAKIR | Presse alternative | Edition électronique

<http://www.fakirpresse.info/En-vert-et-contre-tous-1.html>

En vert et contre tous (1)

- Articles -



Date de mise en ligne : mardi 4 février 2014

Copyright © FAKIR | Presse alternative | Edition électronique - Tous droits

réservés

A chaque numéro, Emmanuelle nous livre ses brèves toutes vertes. On en partage avec vous quelques unes ici.

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE :
ADOPTÉ LE PARAPLUIÉ !



Les riches d'abord !

« Les 10 % de ménages canadiens les plus riches génèrent une empreinte écologique près de deux fois et demie supérieure à celle des 10 % les plus pauvres. » C'est la conclusion d'une étude du Centre canadien de politiques alternatives de 2008 - la première à faire le lien entre le revenu et l'empreinte écologique. D'habitude cet indice est calculé par pays, mettant donc toute la population dans le même sac et passant sous silence cette réalité : les riches utilisent plus de ressources et polluent plus que les pauvres. L'étude révèle aussi que « les plus grandes différences se situent au niveau de la mobilité. Dans ce secteur, l'empreinte des 10 % au plus haut revenu dépasse de presque neuf fois l'empreinte du décile inférieur des revenus ». C'est sûr que les vols en première classe, ça en jette... du carburant ! « Les politiques régissant les émissions de gaz à effet de serre devraient tenir compte de cette réalité, soulignent les auteurs, sinon elles risquent d'être moins efficaces et inéquitables pour les personnes des basses et moyennes couches de notre société. » Une idée pour nos décideurs : au lieu de s'en prendre aux vieilles voitures, interdire les vols intérieurs ?

Béni est Monsanto

Monsanto, le géant de la biochimie, conserve « le droit de poursuivre en justice n'importe quel agriculteur dont la production de blé contiendrait plus d'1 % d'OGM ». C'est la décision de la cour d'appel fédérale des états-Unis qui vient de débouter le groupe d'une cinquantaine d'agriculteurs bio qui s'étaient alliés dans une bataille juridique contre la multinationale. Un comble pour ces agriculteurs. Car non seulement les OGM viennent contaminer leurs cultures sans qu'ils puissent en avoir conscience, les rendant invendables car non conformes aux normes bio, mais Monsanto a le pouvoir de les traîner en justice pour « violation de brevet ». Décidément, une pluie de bénédictions s'abat sur l'industriel : d'abord, le « Monsanto Protection Act », ratifié en mars, qui empêche la justice américaine de suspendre la vente ou la culture d'OGM, malgré la remise en cause de leur homologation. Ensuite, l'accord de libre-échange états-Unis/Europe, un « partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement », visant, selon

la Confédération paysanne, à « s'incliner devant les patrons des grandes firmes qui n'attendent qu'une brèche pour exporter leur malbouffe ». OGM, clones, boeuf aux hormones, carcasses de viande trempées dans l'acide lactique ou poulet désinfecté au chlore pourraient bientôt arriver dans nos assiettes grâce aux vertus du libre-échange. Le « progrès », sans doute.

Débat sous pression

« Il faut tout faire pour éviter de transformer le débat sur les gaz de schiste, si important, en un débat qui serait politique ! » clame Laurence Parisot (BFM TV, 05/06/13). Car qu'est-ce qui est important pour elle ? La préservation de notre environnement ? L'urgence de reconsidérer nos modes de vie, d'arrêter de produire n'importe quoi n'importe comment ? Que nenni. Ce qui importe, selon la patronne du Medef, c'est de « connaître la compétitivité des gisements ». Concrètement : « est-ce que ce serait rentable ou pas de les exploiter ? ». Dans son viseur : la loi de juillet 2011 interdisant la technique de fracturation hydraulique. Heureusement, Laurence Parisot a des alliés : Jean-Claude Lenoir (sénateur UMP de l'Orne) et Christian Bataille (député PS du Nord) préparent actuellement un rapport parlementaire sur les « techniques alternatives à la fracturation hydraulique pour l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste ». Et viennent déjà de publier un pré-rapport. « Bidonné », « malhonnête » et « truffé de contre-vérités » dénoncent les collectifs antigaz de schiste, qui demandent la démission des deux élus. Y a de l'eau dans le gaz.

Députés obsolètes ?

« Le projet de loi Consommation, modifié par les différentes commissions parlementaires, ne contient plus les mesures phares en matière d'obsolescence programmée. » Le texte, examiné fin juin par l'Assemblée nationale, ne s'opposera donc pas aux stratagèmes développés par les industriels pour réduire la durée de vie des produits. Apple, champion en la matière avec « 3 générations d'iPad en 2 ans » et « 6 d'iPhone en 5 ans », pourra donc continuer de limiter sciemment la durée de vie de ses appareils. Et poursuivre allègrement la pollution et le pillage des terres pour récupérer les dizaines de métaux qui les composent. Heureusement, le texte de loi prévoit quand même que « le gouvernement étudie la possibilité d'une modulation de l'éco-participation en fonction de la durée de la garantie commerciale des produits, de la disponibilité des pièces détachées et du prix raisonnable de ces dernières ». Apple tremble déjà.